

Guide explicatif

pour remplir le formulaire des demandes d'aides financières en faveur de projets culturels, artistiques ou d'animations socioculturelles

Intitulé du projet	Chaque projet nécessite un nom ou un titre .
Bref résumé du projet	Synthèse du projet. Il doit permettre d'avoir une vision claire et globale de ce que le projet prévoit. Il est toutefois recommandé d'envoyer une présentation détaillée du projet avec le dossier.
Organisme	Désigne l' organisme qui est responsable du projet et qui le met concrètement sur pied.
Responsable du projet	Il convient également de désigner une personne de contact responsable , facilement atteignable, qui doit pouvoir répondre à des questions éventuelles sur le projet.
Situation ou contexte initial	Permet de fournir des informations utiles sur l'organisateur ; expliquer la naissance du projet et rendre compte des besoins identifiés .
But ou finalité du projet	Décrit la finalité globale du projet (but idéal), il n'est généralement pas mesurable.
Objectif(s) concret(s) et mesurable(s) attendu(s)	Permettent de décrire le(s) résultat(s) précis qu'on espère obtenir, en particulier par rapport aux priorités de la politique culturelle de la ville de Neuchâtel. On en fixe généralement entre 3 et 5 . Les objectifs concrets doivent être mesurables et permettent d'évaluer la réussite du projet.
Description des activités prévues	Doit donner toutes les indications nécessaires sur la date , le lieu , les activités prévues , les collaborations et les moyens utilisés . Il est important de bien spécifier comment les activités permettent d'atteindre les objectifs . En quoi le projet apporte-t-il un apport concret dans les priorités de la politique culturelle de la ville de Neuchâtel ?
Public cible	Sont ceux pour qui le projet est réalisé . Plus leur description est précise , plus la nature du projet est claire.
Moyens ou méthodes utilisés	Quels sont les moyens dont on dispose ou vont être mis en place pour atteindre les objectifs fixés ?
Moyen de promotion du projet auprès du	De quel manière est-ce qu'on projette

public	d' atteindre le public cible ? Ceci afin d'atteindre les objectifs.
Réalisations précédentes	Donne un aperçu des travaux entrepris dans le passé .
Calendrier du projet	Informe sur les dates importantes du projet , notamment la date de début, de fin ainsi que les étapes cruciales.
Budget et plan financier	Constituent une prévision des dépenses et des recettes (sorties et entrées financières) du projet. Ils définissent les différents acteurs sollicités pour assurer le financement . Le budget est généralement la rubrique qui détermine le plus la crédibilité et la faisabilité du projet. Il doit être équilibré et réaliste , c'est-à-dire en rapport avec ce qui est possible de faire. Il faut aspirer à une convergence entre les actions prévues et les ressources financières à disposition ; c'est-à-dire : Dépenses prévues = recettes assurées + recettes à solliciter.
Demande de subvention / attribution en nature ou service	L'aide peut également être attribuée en nature ou en service . Les coûts peuvent être pris en charge par le service qui offre l'aide.

Le dossier complet doit inclure :

- Le formulaire de demande d'aide financière pour un projet culturel dûment rempli, ou son propre dossier de présentation avec les éléments fondamentaux. (Le formulaire de demande est à disposition sur le site Internet www.neuchatelville.ch);
- Liste des principaux participant-e-s au projet avec un bref CV pour chacun-e ;
- Budget prévisionnel et plan de financier détaillé (si le budget est présenté sous une autre forme, sur un document distinct) ;
- Bulletin de versement imprimé (si les coordonnées bancaires ou postales n'ont pas pu être fournies dans le formulaire) ;
- Comptes et bilan de l'organisme de l'année précédente (s'il y a lieu) ;
- Statuts de l'organisme (s'il y a lieu) ;
- Toutes autres indications ou précisions sur le projet peuvent être fournies spontanément par le requérant. La Ville se réserve le droit de solliciter des informations complémentaires.

Contact et renseignements :

**Direction de la Culture
Service administratif général
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel**